

Article pour Patrimoine, politique et ethnicité dans l'aire indianocéanique

« *Tombeaux et cimetière à Tananarive, Madagascar :
Enjeux de la patrimonialisation et clivages citadins* »

Par Catherine FOURNET-GUERIN

Résumé

A Tananarive, capitale de Madagascar, il est d'usage de se faire enterrer non pas en ville, mais dans des tombeaux familiaux dispersés dans l'espace rural. De ce fait, cette métropole ne dispose que d'un seul cimetière municipal, de taille modeste. En outre, la population qui y est inhumée ne reflète pas celle de la ville, puisqu'elle est majoritairement composée de défunts d'origine étrangère, Chinois, Français ou autres, ou de réprouvés de la société, même si, pour des motifs divers, certains Malgaches de bonne famille choisissent de s'y faire inhumer. Le texte examine tout d'abord la place du tombeau dans la culture merina, avant de confronter les pratiques et les représentations qui lui sont attachées à celles du cimetière. Enfin, une réflexion sur les patrimonialisations différenciées entre ces deux types de lieux d'inhumation est proposée : si le cimetière est délaissé et se dégrade, et si certains tombeaux illustres concentrent de timides politiques de protection, tout le bâti funéraire est largement sous-entretenu, reflet de la situation économique très difficile. Le texte montre également que ces lieux d'inhumation révèlent les tensions identitaires et ethniques à l'œuvre au sein de la société urbaine.

Abstract

The common use in Antananarivo, the Capital of Madagascar, is to be buried not in town but in family vaults scattered in the surrounding rural space. Consequently this metropolis disposes of only one and small municipal cemetery. Moreover the population of this cemetery does not represent that of the town because it is mainly made up of alien deceased people such as Chinese, French, etc., or of outcast people. Nevertheless for various reasons some Malagasy people of high reputation also choose to be buried there. First of all the paper studies the place of the family vault in the Merina culture. Secondly it compares practices and space perceptions to those of the cemetery. At last a reflection on various patrimonialisations about these two types of inhumation places is proposed. If the cemetery is abandoned and damaged and if some famous family vaults deal with timid means of protection the whole funerary structure is widely under-maintained and is the reflection of a very difficult economic situation. The paper also demonstrates that these inhumations places reveal identity and ethnic tensions which exist throughout the urban society.

Tananarive, métropole de quelque deux millions d'habitants, est une ville sans cimetière, ou presque. Il existe certes un cimetière municipal, de taille modeste, fondé à l'époque coloniale, sur le papier ouvert à tous, mais dans les faits très majoritairement choisi par des citadins d'origine étrangère, en particulier chinoise : la population de la ville des morts n'est en rien représentative de celle des vivants. Pour les Merina¹, se faire enterrer au cimetière est très déconsidéré.

Où se trouvent alors les morts tananariviens ? C'est dans l'espace rural qu'il faut aller les chercher car il est d'usage de se faire enterrer dans des tombeaux familiaux, dispersés dans toutes les campagnes de l'Imerina. Un puissant paradoxe se dessine alors : dans une grande ville, capitale de surcroît, et dans une société dans laquelle les morts font partie de la vie et le rapport à la mort est très important au quotidien, les lieux d'inhumation ne sont pas visibles et sont éloignés de l'espace urbain.

¹ Les Merina sont les originaires de l'Imerina, région des hautes terres centrales autour de Tananarive. Il s'agit du groupe de population numériquement le plus important à Madagascar.

Quelle est alors la place respective des tombeaux familiaux et du cimetière municipal dans la citoyenneté ? En particulier, quelles représentations leur sont attachées ? Le bâti funéraire est-il ou non considéré comme un patrimoine ? Quelles sont les politiques de conservation mises en œuvre ? Que révèlent les lieux d'inhumation des clivages identitaires dans la société merina ? On montrera ainsi que la géographie et la représentation des lieux d'inhumation constituent des révélateurs des tensions sociales citoyennes, à la fois ethniques et statutaires.

1. Le tombeau dans la vie des citoyens : plus qu'un patrimoine, un élément identitaire et symbolique d'une grande importance

« Les Malgaches sont des gens qui se rassemblent le plus près possible de la famille et du tombeau, si imbriqués qu'on ne distingue pas bien lequel est le prolongement de l'autre. » (Adrien Le Bihan, 1993, p. 176)

« Je suis enterré, donc je suis. » (VANF, 19 juillet 2005, *L'express de Madagascar*)

« Quand vous demandez à un Malgache d'où il vient, il ne vous répond jamais où il est né ni où il vit, mais où il sera enterré, c'est-à-dire où il va. » (Elie Rajaonarison)

Ces propos émanant l'un d'un écrivain français ayant vécu à Madagascar, l'autre d'un éditorialiste de renom et le dernier d'un penseur et poète malgache résument parfaitement le lien si particulier, à la fois territorial et symbolique, qui existe entre les Malgaches et le tombeau.

1.1. La notion de *tanindrazana* : le tombeau, la terre des ancêtres et le sacré

Le terme de *tanindrazana*, littéralement la terre des ancêtres, est une notion polysémique qui renvoie à plusieurs réalités, lesquelles peuvent être lues de manière multiscalaire. En effet, le terme désigne tout d'abord le tombeau familial en lui-même, on y reviendra. Plus largement, il désigne la patrie, qui peut être le village familial, la ville ou encore la région d'origine, l'Imerina. Enfin, c'est le pays tout entier qui est *tanindrazana*, à la fois dans le sens de patrie et dans une acception sacrée. Ainsi, l'hymne national malgache y fait explicitement référence : *Ry Tanindrazanay malala ô* (Ô, Notre Chère Patrie / Ô Terre de nos ancêtres chérie²). Adrien Le Bihan (1993) exprime bien cette imbrication spatiale à propos de Tananarive :

« Le tombeau malgache est une institution. Il règne. Au centre de Madagascar, il y a les hauts plateaux d'Imerina. Au centre de ceux-ci, Tananarive. Au centre de celle-ci, sur une colline, le palais de la reine morte et le tombeau de son premier ministre (...). » (p. 168)

Il fait ici référence au fait que le cœur géographique et historique de la ville-capitale est en fait une nécropole, qui jouxte le palais royal des monarques merina depuis le XVIII^e siècle. L'importance symbolique du lieu est donc extrême, si bien qu'il est possible de parler de géosymbole pour caractériser la place de ce palais et du site dans l'imaginaire merina (Fournet-Guérin, 2007). Ce statut si particulier du tombeau merina a fasciné les chercheurs européens, lesquels ont consacré nombre d'études à son sujet, à la fois historiques, ethnographiques ou architecturales (Acquier, 1997 ; Bloch, 1971 ; Le Bras, 1971 ; Decary, 1962).

En outre, dans l'organisation merina du territoire, ces tombeaux sont situés à proximité des habitations, voire, pour les familles les plus prestigieuses, dans une même enceinte. Cette proximité spatiale entre la demeure des vivants et celle des morts explique l'importance du bouleversement qu'a représentée la décision coloniale de procéder à la disjonction des deux :

² La traduction officielle comporte ainsi le double sens.

1.2. La localisation des tombeaux en milieu rural : le paradoxe d'une ville où personne ne se fait enterrer

En 1926, l'administration coloniale prend un arrêté qui fut lourd de conséquences pour la géographie des lieux d'enterrement à Tananarive. Pour des motifs hygiénistes, il est depuis interdit de procéder à des inhumations dans le périmètre central situé à l'intérieur d'une route percée par les colons, appelée route circulaire (voir carte). A compter de cette date, les tombeaux existants à l'intérieur de ce périmètre tombent en désuétude, et chaque famille doit en construire un nouveau.

Les conséquences spatiales sont importantes puisque les familles d'ascendance prestigieuse se font alors construire un nouveau tombeau en périphérie de la ville, voire, souvent, dans leur village d'origine. De ce fait, pour la grande majorité des familles d'ascendance libre de Tananarive, le tombeau est désormais situé dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour de la ville. On assiste à une forte dispersion des lieux d'enterrement des citadins dans toute l'Imerina, situation peu banale pour une grande ville. Cet interdit scelle le divorce spatial entre la maison et le tombeau, ce qui est contraire aux représentations des hautes castes merina pour qui les deux doivent être géographiquement voisins. C'est encore le cas de nombreuses propriétés dans les quartiers périphériques de l'agglomération, même si les tombeaux ne sont plus jamais ouverts (Fournet-Guérin, 2007).

1.3. Le tombeau familial : construction et usages

Ce tombeau familial, désormais rural, fait l'objet de toutes les attentions. Déjà au XIX^e siècle, il était la seule construction réalisée en pierre ; les maisons étaient construites en bois ou en brique. Il est fréquent, aujourd'hui encore, de voir des familles mieux dotées en tombeau qu'en logement. La conception du bâti révèle ainsi l'ordre des priorités dans l'existence des Merina : le tombeau est une véritable maison, dotée de murs, d'une porte... De nos jours, le matériau le plus usité est le béton (photo 1). Même si cela limite le caractère original de l'architecture funéraire, l'Imerina n'étant pas, contrairement à d'autres régions de Madagascar, une région où la recherche esthétique en la matière est très développée, cela témoigne bien d'une volonté d'inscrire le tombeau dans la durée et signale un coût élevé de construction. Le tombeau fait ainsi l'objet d'un investissement financier de tout premier plan. Le contraste est fort entre le médiocre intérêt architectural et l'importance patrimoniale qui lui est attachée.

Les pratiques du lieu vont dans le même sens. En effet, au tombeau se déroulent des inhumations bien sûr, mais aussi des visites rituelles, à l'occasion de la Toussaint par exemple, pour laquelle on se rend en famille à la journée déposer des fleurs sur le tombeau (photo 1), ainsi que des célèbres « retournement des morts » (*famadihana*, secondes funérailles étant un terme plus exact), et ce, pour nombre de familles chrétiennes. Il est en outre très habituel qu'un Malgache résidant à l'étranger consacre sa première visite au tombeau, et ce, dès son arrivée. Enfin, il est courant de faire rapatrier le corps jusqu'au tombeau en cas de décès à l'étranger.

Ainsi, pour tous ces motifs, il est légitime de considérer le tombeau merina comme un patrimoine, au sens propre du terme (ce qui est transmis du père) comme au sens figuré (ce qui fait l'objet d'attention, d'investissement matériel et symbolique). Le tombeau représente un fondement de l'identité des Tananariviens, et il est le point focal de l'existence aussi bien individuelle, que familiale et sociale.

Néanmoins, ce tombeau est socialement très sélectif. Pour les Merina d'ascendance servile, appelés *Andevo*, terme extrêmement dévalorisant, point de tombeau familial car point d'ancêtres. Il est d'usage de les enterrer à côté du tombeau de leurs maîtres. Ces Merina au statut profondément dévalorisés jouent un rôle très particulier dans le rapport des hautes castes au *tanindrazana* : ils sont les *valala fiandry fasana*, « les sauterelles qui gardent le tombeau », chargés du gardiennage, de l'entretien du tombeau et de l'organisation des visites et des cérémonies funéraires de leurs « maîtres », souvent des descendants, sur les mêmes terres, des

anciens maîtres dont leurs ancêtres étaient les esclaves (l'esclavage a été aboli en 1896 par la colonisation française). Le tombeau est ainsi le lieu majeur de la reproduction sociale et d'une grande inertie des rapports de domination dans la société merina.

Dans ce contexte, le cimetière municipal a pu constituer une alternative pour les *Andevo*, en ce que, de conception française, il est socialement neutre. Ce cimetière fut également choisi depuis sa fondation par des citoyens d'origine étrangère, eux aussi à l'écart du système du *tanindrazana* merina. Mais on verra qu'ils ne sont pas les seuls...

2. Le cimetière municipal d'Anjanahary : greffe exogène ou lieu d'enterrement librement choisi ?

La commune urbaine d'Antananarivo (CUA) est dotée d'un seul cimetière municipal ouvert à tous (voir carte). Celui-ci fut créé dès les débuts de la colonisation, sur une colline située à quelques kilomètres au nord-est de la vieille ville, pour des motifs hygiéniques (Rasoamiaramanana). Sa superficie d'origine (douze hectares), modeste, n'a jamais été augmentée. Si aucune nouvelle concession n'est délivrée depuis 1999, un nouveau cimetière municipal a cependant été ouvert sur le territoire de la commune voisine d'Ilafy, à l'ouest de la capitale. Peu de recherches en sciences humaines ont été effectuées sur le cimetière d'Anjanahary. Pourtant, son étude révèle nombre d'enjeux relatifs à la société merina³.

2.1. Qui est inhumé dans la « ville des morts » ? De la distorsion entre le cimetière et la société tananarivienne

Tout d'abord, l'origine des morts qui y sont inhumés s'avère riche d'enseignements. En effet, la composition ethnique du cimetière est très éloignée de celle de la population tananarivienne. Le cimetière frappe par le cosmopolitisme qu'il reflète (voir croquis), tandis que la capitale est une ville très homogène ethniquement, à plus de 80 % merina. Au cimetière, on trouve ainsi des Chinois (photo 2), des Français *zanatany*⁴ (c'est le cas de la famille Audier, des commerçants en vue à l'époque coloniale ; une tombe portant le nom de Mme Flavigny-Robillard, décédée en 1995, est observable, etc.), des Grecs (patronyme Cotsoyannis), des Réunionnais (patronyme Houareau) ou encore des Comoriens, pour lesquels il existe un carré. En 1997, Micheline Rasoamiaramanana donne ainsi le nombre de vingt cinq mille personnes enterrées, dont 40 % d'Européens et assimilés. Lors de son étude du carré n° 44, elle observe que celui-ci « se singularise par le caractère cosmopolite de sa population » (p. 108). Parmi ces groupes d'origine étrangère, les Chinois représentent la plus forte minorité. Un journaliste évoque quant à lui la proportion de 88 % de caveaux occupés par des « étrangers » : « karanas⁵, chinois et européens » (*La Gazette de la grande île*, 24 avril 2012). C'est toutefois négliger la possibilité que nombre de ces étrangers soient en fait de nationalité malgache : le propos est révélateur d'une conception très exclusive de la citoyenneté, limitée aux seuls Merina d'ascendance statutaire valorisée (Fournet-Guérin, 2007).

Cette diversité s'explique par le contexte migratoire de la ville depuis l'époque coloniale : installation de migrants originaires de Chine depuis la fin du XIX^e siècle (Donque, 1968), d'engagés issus des Indes britanniques, dans le contexte régional de l'Afrique orientale et des Mascareignes, de colons réunionnais ayant longtemps considéré Madagascar comme un front pionnier, de commerçants grecs circulant dans toute l'Afrique à l'époque coloniale également.

³ Les informations relatives au cimetière ont été recueillies lors d'une étude de terrain en décembre 2005, avec entretiens avec le gardien et avec des Malgaches bien informés sur le sujet (collègues historiens notamment). Une revue de la presse malgache francophone a également été effectuée.

⁴ Les *Zanatany* sont des Français qui sont nés à Madagascar et qui y sont restés après l'indépendance. Par extension, tout étranger ayant choisi de passer sa vie à Madagascar. Littéralement, « enfant de la terre, du sol ».

⁵ Nom local désignant les personnes d'origine indo-pakistanaise, souvent à connotation péjorative.

Les Comoriens sont également présents de longue date dans le pays du fait de leur proximité géographique.

A l'inverse, hormis les Comoriens, le cimetière n'accueille que très peu de décédés de confession musulmane, car ceux-ci disposent de cimetières qui leur sont propres (surtout pour les originaires du monde indien), à l'accès réservé. Il en va de même pour les Hindous, qui disposent d'un temple avec un crématorium dans le sud de la ville.

Il serait toutefois inexact de mésestimer la présence de morts malgaches au cimetière municipal, dont certains sont de familles illustres ou sont eux-mêmes des personnalités de premier plan dans la vie du pays, qu'elles soient merina ou non : le célèbre poète francophone Jacques Rabemananjara (1913-2005) ; des membres de la famille de l'ancien président Marc Ravalomanana ; un cycliste renommé ; un réalisateur (Hery A. Rasolo) ; l'ancien premier ministre Jacques Sylla, etc. Pour ces personnalités, le choix du cimetière est cependant tout sauf anodin, et il peut être en outre très mal considéré, on y reviendra (2.3.).

2. 2. Le bâti et l'environnement du cimetière : la dégradation d'un territoire sous pression urbaine

Le cimetière est en mauvais état : allées peu entretenues, tombes à l'abandon (photos 3 et 4), vol de matériaux (grilles en métal, fleurs, sable, pierres tombales...), enceinte extérieure effondrée par endroits, voire inexistante (voir croquis et photo 4). Cela est à interpréter dans le contexte de forte prévalence de la pauvreté dans la ville qui se traduit par des pratiques de déprédation et de vol : en aucun cas il ne s'agit d'un acharnement qui serait spécifique du cimetière. Beaucoup d'espaces publics connaissent la même évolution (Fournet-Guérin, 2007). Qui plus est, il s'agit d'un cimetière colonial, ce qui contribue pour partie à accentuer sa désaffection actuelle : difficulté à identifier des ayant-droits, tombes à l'abandon faute de famille habitant encore dans le pays, nombre de Français, de Chinois et d'Indiens ayant émigré après l'indépendance. Quant à la commune, elle ne dispose que de bien peu de crédits à affecter à son entretien.

Par ailleurs, dans un contexte de rattrapage spatial de l'urbanisation autour du cimetière, des pratiques irrégulières s'y développent : des riverains viennent prélever de l'eau à la borne fontaine ; certains y urinent sans se cacher. Des tas d'ordures s'y amoncellent. S'il est théoriquement interdit de traverser le cimetière et d'y déambuler sans autorisation municipale, on peut y observer la journée des enfants qui jouent entre les tombes.

Plus directement lié à l'activité de celui-ci qu'aux aménités qu'il offre (le point d'eau, l'espace de récréation), la rumeur rapporte que des ossements se retrouvent à l'air libre et dispersés en contrebas du cimetière : les chiens errants déterreraient des cadavres dans la fosse commune et partiraient avec les os ; les précipitations abondantes renforceraient le processus. La presse rapporte en outre fréquemment des cas de profanations de tombes. Mais le gardien dément qu'il y ait des trafics d'ossements, comme cela existe pourtant dans les tombeaux isolés en milieu rural.

Si le cimetière est aussi peu entretenu et aussi mal géré, outre les difficultés économiques et sociales évoquées, c'est également parce qu'il est très déconsidéré dans les représentations citadines.

2.3. L'enterrement au cimetière, une pratique marginale et largement dévalorisée

Dans les représentations de la grande majorité des Tananariviens d'origine merina, il est très mal vu de choisir de se faire enterrer au cimetière, tant celui-ci incarne l'exact opposé des valeurs attachées au tombeau. De manière révélatrice, le mot cimetière n'existe pas dans la langue malgache. Le lieu est traduit par deux expressions. La première, *Fasam-bazaha*, désigne littéralement « le tombeau des Blancs », tandis que la seconde, *fasam-bahiny*, signifie « le tombeau de l'étranger », c'est-à-dire de celui qui n'a pas de tombeau à Tananarive ; cette expression est connotée de manière péjorative. Plusieurs citations appuient le propos :

« Essentiellement cimetièrre de vazaha [les blancs] ou de morts sans famille et sans terre des ancêtres (...), les autorit s s'en soucient peu. » (*Les Nouvelles*, 7 avril 2004).

« Le cimetièrre, avec l'amalgame des naissances qu'il suppose, est bien une id e vazaha (...). On meurt comme on a v cu, quant   soi. On ne dort pas de son dernier sommeil avec n'importe qui. » (VANF, *L'express de Madagascar*, 3 d cembre 2002)

L'article de presse suivant, relatant l'enterrement du po te nationaliste Jacques Rabemananjara au cimetièrre, est   interpr ter dans le m me sens :

« Des fun raillles et des honneurs m rit s et justifi s donc pour Jacques Rabemananjara, pour lesquels sa famille a exprim  ses remerciements au Pr sident Ravalomanana et   son gouvernement,   la population malgache et   l'Eglise. Et ce, malgr  le peu d'empressement dont les Tananariviens ont fait preuve pour lui rendre ce dernier hommage et malgr  les critiques qui ont  t   mises sur le choix (...) du cimetièrre des indigents   Anjanahary, plut t que le Mausol e d'Avaratr'Ambohitsaina⁶. Sur ce dernier point, le Pr sident de la R publique a tenu   faire remarquer que c' tait la volont  exprim e et par lui-m me et par sa famille de ne pas l'inhumer au Mausol e. » (*Midi-Madagasikara*, 11 avril 2005)

Le cas de cet homme illustre qui choisit de se faire inhumer au cimetièrre municipal conduit   examiner les motivations de telles personnes d'ascendance merina prestigieuse. Trois explications principales se d gagent. Le choix peut tout d'abord  tre d    une rupture familiale : la famille refuse l'acc s au tombeau, et il est trop co teux ou impossible d'en construire un autre. C'est peut  galement relever d'un choix par d faut pour certains qui n'ont plus les moyens de d placer le corps   la campagne dans le tombeau familial. Enfin, pour d'aucuns, il s'agirait d'une mani re d'afficher sa « francit  » : ce serait donc un acte politique de rupture avec des pratiques malgaches. On me l'a dit en 2005 de la famille d'un ancien premier ministre, Jacques Sylla. De fait, il y fut inhum  le 30 d cembre 2009, dans un mausol e familial ostentatoire situ  sur l'avenue centrale⁷. L'appartenance   la religion catholique semble  galement favoriser ce choix du cimetièrre, sans que cette hypoth se n'ait pu  tre v rifi e. C'est cependant le cas de la famille Sylla ou de celle du r alisateur Hery A. Rasolo. Cela serait coh rent avec la logique paroissiale de proximit  des catholiques de la ville,   l'inverse exact de la logique r ticulaire des protestants, affili s pour nombre d'entre eux   un temple rural (Raison-Jourde, 1991). Plus largement, ce choix s'inscrit dans une volont  d'affranchissement par rapport   des r gles sociales pesantes, h rit es du pass .

  l'inverse, le cimetièrre reste associ  dans l'imaginaire tananarivien aux personnes de basse extraction, d'ascendance servile. Dans cette soci t  d'ordres, les morts du cimetièrre sont les fous, les mendiants, les vagabonds, les sans-famille ou encore les  trangers, au sens d' tranger   cette soci t . La fosse commune a ainsi, de mani re tr s attendue, une tr s mauvaise r putation : elle serait l'apanage des prisonniers, des apatrides, des *4'mis*, terme tr s p joratif d signant les gens vivant dans la rue⁸... Par ailleurs, le gardien m'a affirm  que le personnel du cimetièrre, qui effectue des t ches d valoris es,  tait d'ascendance *andevo* (esclave)⁹. S'il n'a pas  t  possible de v rifier cette assertion, sa v racit  n'en est pas moins probable. En outre, tout comme les

⁶ Il s'agit d'un lieu,   la fois n cropole et m morial, o  sont enterr es des personnalit s politiques, surtout des nationalistes malgaches, tels que Jean Ralaimongo, d c d  en 1944, ainsi que quelques hauts dignitaires de la II  R publique,   l' poque de Didier Ratsiraka (dont un ministre de la D fense, Guy Sibon). Chaque 29 mars (date comm morant le d but du soul vement nationaliste contre la France, en 1947), une gerbe de fleurs y est d pos e au nom de l'Etat.

⁷ La c r monie nationale peut  tre visionn e sur Internet :

<http://www.youtube.com/watch?v=6A2OJETEuBE>. Consult  le 22 juin 2013.

⁸ Le terme *4'Mis* (ou *Quat-Mis*) d signe   l'origine les marginaux affect s de quatre maux : *miloka* (parier), *mifoka* (se droguer), *misotro* (boire), *mijangajanga* (se prostituer). Par extension, les sans-abri.

⁹ D'ailleurs, tout comme pour les tombeaux, avec le statut des *valala fiandry fasana*. Mais il est r v lateur que cela soit p r u comme n gatif pour le cimetièrre et normal pour les tombeaux familiaux ruraux.

tombeaux d'ailleurs, le cimetière d'Anjanahary fait l'objet de nombre de rumeurs : visites nocturnes et pratiques occultes, présence vaguement inquiétante des *mpamosavy*, ces femmes qui dans l'imaginaire merina sortent nues la nuit, le corps oint d'huile, et dansent sur les tombes. Bien que considérées inoffensives, elles hantent l'imaginaire populaire et participent à la peur de la nuit très répandue chez les Tananariviens.

3. « Les espaces de la mort » (Ragon, 1981) et la citoyenneté : vers des patrimonialisations différenciées ?

En dépit des représentations négatives qui lui sont attachées, le cimetière est un territoire approprié, qui fait l'objet d'une fréquentation par les familles des défunts d'une part, et qui est considéré par certains comme un patrimoine commun - mais pour qui ? - à protéger et à valoriser d'autre part. Cependant, le décalage reste important entre les attentions publiques portées au cimetière et celles entourant les grands tombeaux des dignitaires.

3. 1. Des pratiques funéraires actives au cimetière municipal

Bien loin de l'image de cimetière des indigents, des étrangers ou des Européens qui lui est si souvent accolée, ce qui en ferait un espace soustrait aux pratiques citoyennes locales, le cimetière d'Anjanahary est au contraire fréquenté par les Tananariviens dont des membres de la famille sont enterrés.

C'est surtout le cas lors de la fête de la Toussaint. Tout comme en France, il existe à Madagascar une confusion entre cette fête et celle dite des Morts, le 2 novembre : le 1^{er} novembre étant férié et non le 2, c'est ce jour que les Tananariviens choisissent pour se rendre au tombeau familial ou bien, à défaut, au cimetière municipal. Ce jour-là, une foule considérable afflue dans les allées d'ordinaire mornes. Ainsi, en 2010, la presse fait état de l'afflux de visiteurs au cours de la journée, soulignant bien ainsi la vivacité du lien avec les défunts du lieu :

« Un agent de circulation fait son apparition devant le portail du cimetière d'Anjanahary à 10 h. C'est l'heure de pointe (...) Les embouteillages se forment. (...) Depuis quelques années, le cimetière a pris des airs de cour de récréation. Tout cela, grâce à ces gosses. Plus d'une centaine. Ce sont les petites mains du cimetière. "Ils habitent les quartiers alentours (...) Aidant à nettoyer, à enlever les broussailles, à transporter de l'eau, à balayer les tombes ... Ils font ce travail depuis des années", explique Rakotovo Benitany, gardien des lieux depuis une vingtaine d'années. Du coup, chaque année, le cimetière devient un capharnaüm géant plutôt qu'un lieu de recueillement. (...) "Nous laissons les portails ouverts plus tard que d'habitude, durant la fête des morts. Les visiteurs, peut-être par peur, désertent les lieux bien avant 16 h, pas plus", conclut Rakotovo Rabetany. »
(*L'express de Madagascar*, 2 novembre 2010)

Lors de l'entretien en 2006 avec le gardien du cimetière, celui-ci indique également que les familles d'origine chinoise sont les seules qui fréquentent le cimetière en dehors de la Toussaint. Une visite au cimetière permet de manière générale d'observer qu'un certain nombre de tombes sont fleuries, certaines avec des fleurs coûteuses telles des glaïeuls.

Dans le même ordre d'idées, l'idée selon laquelle toutes les tombes seraient en état de délabrement est fautive. On observe en effet nombre de tombes bien entretenues, mais aussi de mausolées familiaux de belle facture, parfois récemment rénovés (photo 3). Celui de la famille Sylla, visible dans le reportage télévisé précité, est dans ce cas. Plusieurs, en particulier le long de l'allée centrale, ont ainsi la forme de petites maisons, solidement bâties, en pierre de taille. Est-il alors possible de considérer le cimetière comme un patrimoine autre que familial ?

3.2. Des représentations patrimoniales du cimetière en construction

« (...) une réhabilitation des artères, du cheminement et du paysage ne paraissent pas relever du domaine du superflu, dans la mesure où le cimetière d'Anjanahary est aussi l'un des sites de la Commune de Tananarive. A ce titre, il mérite peut-être une plus grande attention de la part de la mairie et du Conseil Municipal de la capitale. » (M. Rasoamiaramanana, p. 113).

C'est sur ce plaidoyer en faveur d'une politique de patrimonialisation que M. Rasoamiaramanana choisit de clore son étude d'un carré du cimetière. En cela, elle affirme une position loin d'être dominante à Tananarive, mais néanmoins significative.

En effet, la ville tente de développer son attractivité touristique et de se donner une meilleure image vis-à-vis de l'extérieur (Fournet-Guérin et Morelle, 2013). Dans cette optique, une importante politique de réhabilitation de lieux de mémoire est entreprise depuis une dizaine d'années (Madura et Meunier, 2010). Ces actions sont menées par la municipalité, avec l'aide d'associations et de l'Institut des métiers de la ville (IMV), structure de coopération financée par la région Ile-de-France (voir 3.3.). Dans ce contexte général de diffusion des politiques de patrimonialisation dans les villes du Sud (Calas et Marcel, 2012), le cimetière commence timidement à être perçu comme un patrimoine par les acteurs concernés. Ainsi, le journal *Midi Madagasikara* rapporte les propos suivants :

« "Le cimetière d'Anjanahary est un patrimoine de la ville d'Antananarivo, voire même du pays. Voilà pourquoi la Commune Urbaine d'Antananarivo va le réhabiliter". Voilà comment un responsable à la Direction des Affaires Sociales et de la Santé Publique a résumé les raisons d'un communiqué de la commune invitant les propriétaires des tombes du cimetière d'Anjanahary à se présenter auprès d'elle jusqu'à la date du 18 octobre 2002. » (11 octobre 2002)

Dans les beaux livres consacrés à la capitale ou à l'architecture à Madagascar, peu nombreux, le cimetière commence à occuper une place, certes modeste. Ainsi, Stefan de Wolf en présente des photographies dans son livre consacré au patrimoine d'Antananarivo (2007) : mausolées Art déco (p. 111), puis des années 1930 (p. 158-159). Cela est à interpréter dans le cadre général de patrimonialisation des cimetières depuis les années 1970, au Nord tout d'abord, plus récemment au Sud (Vovelle et Bertrand, 1983).

Il ne s'agit toutefois que de déclarations éparées et non d'une volonté concertée entre les acteurs. Le cimetière reste délaissé, faute peut-être d'une définition claire de pour qui il fait patrimoine : pour les Tananariviens ? mais alors lesquels : Merina seuls ? natifs de la ville ? pour l'ensemble des Malgaches, au nom d'une patrimonialisation du bâti colonial ? au nom d'un passé commun ? Ces questions ouvertes traduisent l'absence de consensus sur l'identité citadine. Quoi qu'il en soit, à l'instar de Nairobi, Tananarive peut être considérée comme une « capitale sans cimetière » (Droz et Maupeu, 2002), du moins dans les représentations.

3.3. Seuls certains tombeaux concentrent encore l'attention limitée des pouvoirs publics

Dans l'article du livre *La Cité des mille* (1998) portant sur le patrimoine urbain de la capitale (Raharinirina et Rabariharivelo, 1998), les auteurs ne consacrent pas une ligne au cimetière. Les « monuments funéraires » font en revanche l'objet d'un traitement sur une page entière (p. 150). Plus généralement, si les tombeaux sont évoqués à plusieurs reprises dans le livre, le cimetière n'est jamais mentionné. Il en va de même dans les guides touristiques publiés en France, dans les parcours guidés proposés par l'association de professionnels EcoTanana, qui entend promouvoir un tourisme durable à Antananarivo (<http://www.ecotanana.net/>), ainsi que sur le site Internet de la ville (<http://www.mairie-antananarivo.mg/>) : à la rubrique « découvrir la ville », le cimetière

n'est pas mentionné¹⁰. Il en va de même à l'office régional du tourisme d'Antananarivo (<http://www.tourisme-antananarivo.com/>). Or, chez tous ces acteurs du tourisme en revanche, figurent des propositions de présentation de tombeaux anciens. Ceux-ci sont intégrés aux circuits d'EcoTanana par exemple. Dans les actions de réhabilitation patrimoniales mises en œuvre par l'IMV figurent des tombeaux, dont celui, prestigieux et situé en pleine ville, de l'ancien premier ministre Rainilaiarivony (Madura et Meunier, 2010).

Néanmoins, au-delà de ces déclarations et de ces actions ponctuelles, qui, en matière de patrimoine funéraire, se concentrent exclusivement sur les tombeaux anciens, il serait inexact de considérer que l'ensemble de ceux-ci fait l'objet de politiques de préservation. En effet, nombre d'entre eux sont à l'état de ruine, voire ont disparu, comme celui de Rainimboay à Ankadifotsy. Pour tous les tombeaux qui se trouvent dans le périmètre où il a été interdit d'inhumer depuis 1926, des usages locaux contribuent à leur dégradation accélérée : des riverains viennent y uriner, du linge y sèche, des commerçants à la sauvette s'y installent (photo 5)... Il serait erroné de croire que les tombeaux intra-urbains jouissent encore d'un caractère sacré et soient très entretenus. Ainsi, paradoxalement, l'évolution du cimetière est somme toute similaire à celle des tombeaux devenus désaffectés à l'époque coloniale. Plus largement, cette situation s'inscrit dans celle de la difficile définition d'un patrimoine bâti reconnu et des limites financières fortes aux politiques patrimoniales à Tananarive : quelle que soit leur nature, à Tananarive, tous les patrimoines bâtis se dégradent, même s'ils sont très valorisés.

Conclusion

Ainsi, paradoxalement, les plus citadins des Tananariviens sont ceux d'origine étrangère (Chinois, Comoriens, *Zanatany*, Indiens), ainsi que ceux qui sont au bas de la hiérarchie statutaire (les descendants d'esclaves), car ils sont les seuls à se faire majoritairement enterrer en ville, alors même que le caractère citadin de cette pratique leur est dénié en raison de la représentation très négative du cimetière. Ce décalage entre la stigmatisation du cimetière et l'idéalisation du tombeau familial limite considérablement la possibilité d'une construction identitaire du cimetière municipal en tant que patrimoine tananarivien commun, alors que c'est le cas pour nombre de monuments datant de l'époque coloniale qui sont pleinement considérés comme tels.

Bibliographie

- Acquier J.-L. (1997) *Architectures de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault Arthaud, 181 p.
- Bloch M. (1971) *Placing the Dead: Tombs, Ancestral Villages, and Kinship Organization in Madagascar*, London, Seminar Press, 241 p.
- Calas B. et Marcel O. (2012), « Patrimonialisations en Afrique », *Géographie et cultures*, n° 79-80.
- Collectif (1998) *La Cité des Mille. Antananarivo : histoire, architecture, urbanisme*, Antananarivo, CITE-Tsipika, 182 p.
- Droz Y. et Maupeu H. (2003) *Les figures de la mort à Nairobi. Une capitale sans cimetières*, IUED, IFRA, CREPAO, L'Harmattan, 264 p.
- Decary R. (1962) *La mort et les coutumes funéraires à Madagascar*, Paris, Maisonneuve et Larose, 304 p.
- Donque G. (1968) « Les minorités chinoises et indiennes à Madagascar », *Revue française d'études politiques africaines*, n° 26, pp. 85-103
- Fournet-Guérin C. (2007) *Vivre à Tananarive. Géographie du changement dans la capitale malgache*, Paris, Karthala, 440 p.
- Fournet-Guérin C. et Morelle M. (2013) « Antananarivo (Madagascar) : nouvelles politiques urbaines et maintien des hiérarchies sociales. La mondialisation au service d'une élite locale. », Actes du colloque *La ville compétitive, à quel prix ?*, Presses Universitaires de Nanterre, accepté, à paraître.

¹⁰ Cela peut toutefois s'expliquer par le fait qu'il faut théoriquement une autorisation de visite.

- Le Bras J.-F. (1971) *Les transformations de l'architecture funéraire en Imerina (Madagascar)*, Tananarive, Musée d'art et d'archéologie de l'université de Madagascar, 123 p.
- Le Bihan A. (1993) *Retour de Lémurie*, Paris, François Bourin, 290 p.
- Madura S. et Meunier C. (2010) *Les enjeux du processus de patrimonialisation à Antananarivo*, Mémoire de Master 1, Géographie, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 115 p. (dactyl.).
- Ragon M. (1981) *L'espace de la mort : essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires*, Paris, Albin Michel, 340 p.
- Raharinirina J. et Rabariharivelo M. (1998) « Antananarivo, un patrimoine délaissé ? », in collectif, *La Cité des Mille*, Antananarivo, CITE-Tsipika, pp. 147-158.
- Raison-Jourde F. (1991) *Bible et pouvoir à Madagascar au XIXe siècle : invention d'une identité chrétienne et construction de l'Etat, 1780-1880*, Paris, Karthala, 840 p.
- Rasoamiaramanana M. (date inconnue) « Le cimetière d'Anjanahary, étude d'un secteur particulier (commune de Tananarive) », *Annales de l'université de Madagascar*, pp. 93-117. Source inconnue, article disponible à l'URL : http://www.recherches.gov.mg/IMG/pdf/anal-lettres13_6_.pdf
- Vovelle M. et Bertrand R. (1983) *La ville des morts. Essai sur l'imaginaire contemporain d'après les cimetières provençaux*, Paris, CNRS, 209 p.
- Wolf S. de (2007) *Madagascar : Antanarivo. Un patrimoine méconnu*, HHLest, 262 p.

Vidéo :

<http://www.youtube.com/watch?v=6A2OJETEuBE> : l'inhumation de Jacques Sylla le 30 décembre 2009 au cimetière municipal d'Anjanahary. Réalisation : Jeannot Ramambazafy.

Liste et légende des illustrations :

Photo 1 : tombeau familial, actif et fleuri, dans la campagne aux environs de Tananarive, à Alasora. En béton et en pierre, matériaux les plus répandus.
Cliché personnel, 2007.

Photo 2 : tombes de défunts d'origine chinoise au cimetière d'Anjanahary.
Cliché personnel, 2005.

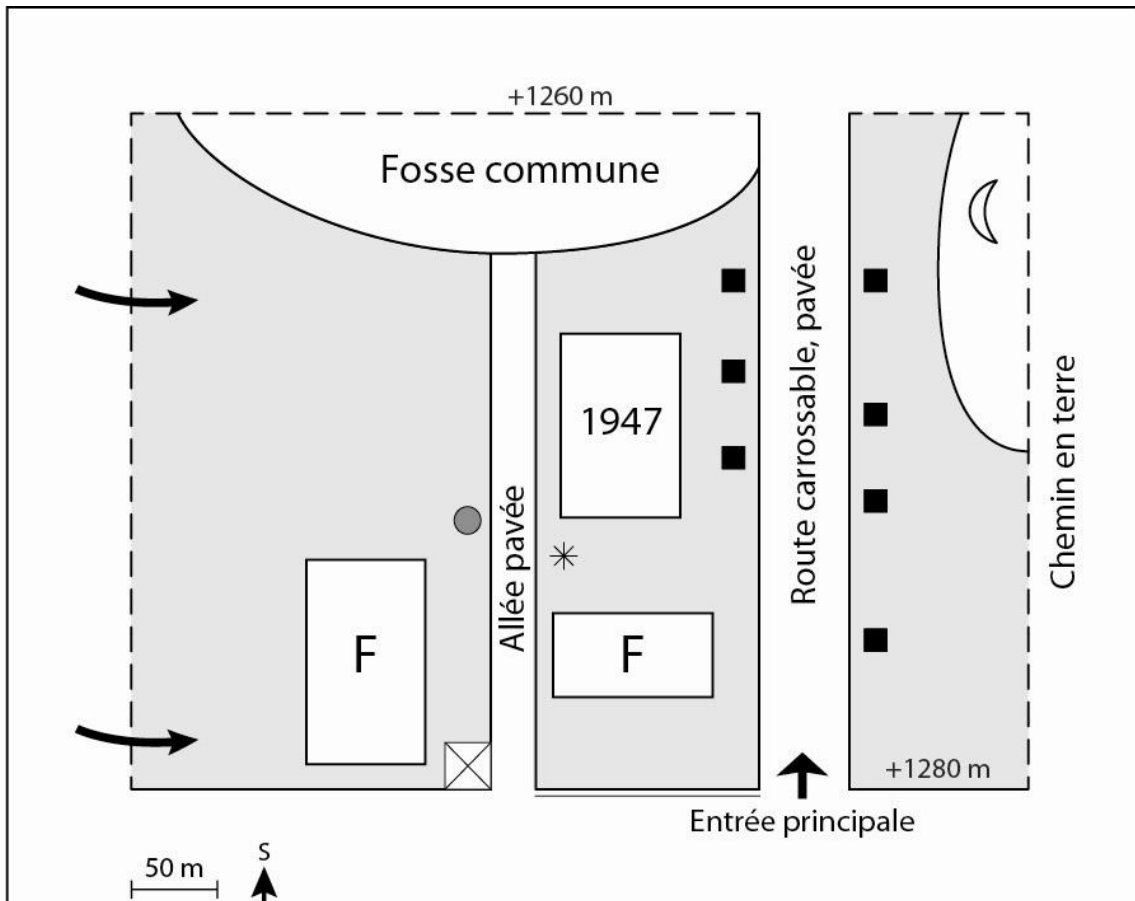
Photo 3 : au cimetière d'Anjanahary, coprésence de tombes peu ou pas entretenues et, à l'arrière-plan, de mausolées familiaux récents ou rénovés, en activité.
Cliché personnel, 2005.

Photo 4 : vue d'une partie du cimetière, vers le sud. Tombes abandonnées, éparses. Absence de mur de clôture du cimetière. Présence d'une habitation précaire accolée au terrain du cimetière (deuxième plan, à droite du cliché).
Cliché personnel, 2005.

Photo 5 : en plein centre-ville, à proximité du lac de Behoririka, devenu le centre des commerces chinois : un ancien tombeau en pierre tombé en désuétude après 1926. Vaste, il appartenait à une famille prestigieuse. Aujourd'hui, des commerçants de rue y sont adossés.
Cliché personnel, 2006.

Carte de localisation (Tananarive)

Croquis de l'organisation spatiale du cimetière.



LE CIMETIERE MUNICIPAL D'ANTANANARIVO (Croquis simplifié)

- — — Limite du cimetière non fermée
- Limite murée
- ==== Mur de briques consolidé (milieu des années 2000)
- Borne fontaine
- * Monument «Aux Français qui reposent en terre malgache»
- F. et 1947 Tombes de soldats français décédés à Madagascar à l'époque coloniale (dont ceux lors du soulèvement nationaliste de 1947)
- Exemples de mausolées familiaux malgaches bien entretenus
- ⊠ Bureau du gardien
- ☾ Carré comorien
- ➔ Voisinage : incursions nocturnes, rôdeurs, enfants venant puiser de l'eau à la borne fontaine
- Autres tombes

NB : Pour des raisons de simplification graphique, la forme du périmètre a été assimilée ici à un rectangle, ce qui n'est pas exactement le cas sur le terrain